

Estimation des coûts d'une proposition faite en campagne électorale

Date de publication : 2019-10-11

Titre abrégé : Nouveau portefeuille ministériel des Affaires rurales

Description : Établir un nouveau portefeuille ministériel qui sera responsable des affaires rurales. Le nouveau portefeuille devra s'acquitter de ses responsabilités en matière des politiques en utilisant les ressources ministérielles existantes.

Ligne(s) d'exploitation : Dépenses de fonctionnement et d'immobilisations

Sources des données :	<u>Variable</u>	<u>Source</u>
	Dépenses des cabinets ministériels	Comptes publics du Canada
	Inflation de l'IPC	Prévision de référence du CMP par le DPB

Estimation et méthode de projection : Le DPB a posé l'hypothèse selon laquelle le nouveau portefeuille ministériel aura une structure de coûts semblable à celle des portefeuilles existants qui n'ont pas le mandat d'élaborer des politiques; en effet, le nouveau ministre devra s'acquitter de ses responsabilités en matière des politiques en utilisant les ressources existantes. Le coût de la création du nouveau portefeuille ministériel a été calculé en fonction des dépenses annuelles moyennes des portefeuilles existants qui n'ont pas le mandat d'élaborer des politiques. Les dépenses ont ensuite été majorées selon le taux d'inflation de l'IPC projeté par le DPB. Le DPB a supposé que le nouveau portefeuille pourra compter sur un sous-ministre et des sous-ministres délégués déjà en place, et que la dotation de ces postes n'entraînera donc aucun coût supplémentaire.

Évaluation de l'incertitude : L'évaluation comporte un degré d'incertitude faible. Les dépenses permanentes du nouveau portefeuille ne devraient pas être très différentes de celles des autres portefeuilles qui n'ont pas le mandat d'élaborer des politiques.

Coût de la mesure proposée

Millions de \$	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Coût total	-	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Notes :

Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.

Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.

« - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.